

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4915
3 août 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE EN DATE DU 2 AOUT 1961 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CUBA

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte d'un télégramme que le
Ministre des relations extérieures de Cuba a envoyé le 31 juillet 1961 au Ministre
des affaires étrangères de Tunisie :

"AU NOM DU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE DE CUBA, J'AI L'HONNEUR D'EXPRIMER A
VOTRE EXCELLENCE NOTRE APPUI ET NOTRE SOLIDARITE DANS LA LUTTE QUE LE PEUPLE ET LE
GOUVERNEMENT TUNISIENS MENENT CONTRE LES FORCES COLONIALISTES QUI TENTENT IMPI-
TOYABLEMENT DE MAINTENIR LEUR DOMINATION SUR LEUR TERRITOIRE. L'AGRESSION CONTRE
BIZERTE MONTRE A L'EVIDENCE QUELLE EST LA VERTIBALE INTENTION DES IMPERIALISTES
QUI, LOIN DE RECONNAITRE LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES, Y PORTENT
ATTEINTE EN DECHAINANT LA GUERRE AVEC SA SEQUELLE DE CRIMES ET DE VIOLENCES CONTRE
LE PEUPLE TUNISIEN QUI SE LEVE EN COLERE POUR DEFENDRE L'INTEGRITE DE SON SOL. LE
GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE A DONNE DES INSTRUCTIONS A SON REPRESENTANT PERMANENT
AUPRES DES NATIONS UNIES POUR QU'IL APPUIE LA POSITION ET LES DECLARATIONS DE LA
DELEGATION TUNISIENNE ET DEFENDE AINSI LA CAUSE DE CE NOBLE PEUPLE"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette commu-
nication comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de Cuba
auprès des Nations Unies

Signé : Mario García INCHÁUSTEGUI

Ambassadeur